37e Année. — N° 14. Vendredi 4 Avril 1890.

BOSTON MEDICAL LIBRARY ASS'N JUN 28 1890

LA FRANCE MÉDICALE

SOMMAIRE

Premier Paris : Le professeur Trélat. — **Clinique médicale** : Syphilis et mariage. (Hôpital Saint-Louis. M. le professeur Fournier.) — **Clinique chirurgicale** : Rupture du moyen adducteur, par M. Lyot. (Hôpital de la Charité, service de M. Trélat.) — **Bibliographie** : Droit médical ou Code des médecins. — Les émotions dans l'état d'hypnotisme et l'action à distance des substances médicamenteuses et toxiques — **Revue de la presse** : Laparotomie pour traumatismes abdominaux. — **Académie de médecine**, séance du 1er avril 1890, présidence de M. Moutard-Martin : Mort de M. Trélat. — Elections. — **Société de chirurgie**, séances des 26 mars et 2 avril 1890, présidence de M. Terrier : Extirpation du larynx. — **Société médicale des hôpitaux**, séance du 28 mars 1890, présidence de M. Dumontpallier : La rubéole. — Troubles trophiques liés à l'hystérie et simulant ceux d'une névrite radiculaire du plexus brachial. — Délire avec agitation maniaque dans la grippe. — Névralgie cervico-brachiale avec atrophie musculaire dans la grippe. — De la grippe chez les enfants. — Classification des formes de la variole. — Ganglion sus-claviculaire et lymphangite pulmonaire dans un cas de cancer de la capsule surrénale. — **Société clinique de Paris**, séance du 13 février 1890, présidence de M. Hallopeau. — **Thérapeutique** : Du choix d'un ferrugineux en thérapeutique. — **Memento pratique**. — **Nouvelles**. — Index bibliographique. — Bulletin de la mortalité. — **Feuilleton** : L'assistance publique dans le département de Sambre-et-Loire (suite et fin).

PREMIER PARIS

Le professeur Trélat

Le professeur Ulysse Trélat est mort le vendredi matin 28 mars, à 2 heures, d'une pneumonie qui l'a enlevé en quelques jours. Trélat n'avait que 61 ans, il était plein de vigueur, plein d'activité scientifique et il semblait que sa vie dût se prolonger longtemps encore pour le grand bien de ses élèves et de ses amis. Depuis quelque temps même, il prenait une plus grande part aux discussions des sociétés dont il faisait partie, comme s'il eut senti que sa fin était proche et comme s'il eût voulu donner en peu de temps toute la mesure de son esprit et de son talent. Il assistait à toutes les séances de la Société de chirurgie et y prenait généralement la parole, et on se rappelle la part très brillante qu'il prit tout récemment, à l'Académie de médecine, à la discussion sur la prophylaxie de la tuberlose.

C'était d'ailleurs un orateur réellement éloquent et d'une éloquence toute particulière. Il ne professait pas un souci exagéré de la forme littéraire, mais il était toujours très agréable à entendre et très séduisant. Son éloquence était faite de saillies, de mots d'esprit, de boutades très heureuses, le tout mis au service d'un grand bon sens et tendant toujours à la recherche ou à la démonstration de ce qu'il croyait être la vérité. Le geste, facile et très imagé, soulignait fort bien ses paroles, il jouait ses discours et tenait constamment l'attention éveillée au plus haut point. Aussi quand il montait à la tribune de l'Académie tout le monde l'écoutait dans le plus complet silence et chacun goûtait un réel plaisir à l'entendre. C'était d'ailleurs un véritable artiste; il l'a été toute sa vie.

Ce n'était pas que Trélat fût toujours d'une amabilité

FEUILLETON

L'ASSISTANCE PUBLIQUE
Dans le département de Sambre-et-Loire.

Suite et fin (1).

XIV

La station thermale de Puy-Tépide est bien connue de tous les médecins; c'est là qu'on envoie le client surmené par les fatigues des hivers parisiens et la cliente qui, craignant le hâle de la mer ou lassée de Dieppe, de Trouville, de Cabourg, cherche pourtant un lieu suffisamment fréquenté pour étaler les toilettes élégantes et claires des modes d'été.

D'ailleurs, l'importance de la station est bien justifiée par la richesse des eaux sulfureuses, nombreuses dans toute la région, mais particulièrement abondantes à l'établissement de Puy-Tépide. Et puis il y a, tout auprès, une source arsenicale où l'on va boire en se promenant avant le déjeuner, car elle est distante seulement de 2 ou 300 mètres du kiosque de la musique ; enfin, le bourg de Chalybe, à 2 kilomètres de là, offre un autre but de promenade, soit à pied, soit par le tramway, et des eaux ferrugineuses très appréciées : Chalybe est une sorte de faubourg un peu écarté de la ville et c'est le séjour favori des personnes tranquilles qui aiment à goûter les plaisirs champêtres, loin des concerts en plein air, du tir aux pigeons, et des petits chevaux !

Quand j'aurai dit que le pays est boisé et plein de sites variés très pittoresques, que les bois y sont ombreux et tapissés d'une mousse épaisse, douce, silencieuse, tout à fait au gré des rêveurs et des amoureux, on comprendra que la station thermale de Puy-Tépide réunit précisément tout ce qu'il faut pour la joie des thérapeutes et des hôteliers.

Il va de soi que cette station est fort ancienne. On vous dira, si vous y allez, quelle était déjà connue et fréquentée au temps des Romains. Il est bien vrai qu'en creusant à une profondeur suffisante, on retrouve quelques débris de poterie qui ne portent pas tous la marque de Creil ou de Sarreguemines, et il n'est pas douteux qu'on rencontre parfois des pierres dont l'arrangement pourrait bien n'être pas

(1) V. *France médicale*, numéros 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

parfaite : il était brusque et même parfois assez bourru, mais, sous ces dehors désagréables, se cachait un excellent cœur et une réelle sympathie pour la plupart de ceux qui l'entouraient ; aussi est-il très sincèrement regretté de ses collègues et surtout de ses élèves.

Ses funérailles, qui ont eu lieu lundi matin, ont d'ailleurs été splendides. Le char, suivi d'une assistance de quinze cents personnes, disparaissait sous les fleurs et sous les couronnes offertes par l'Académie de médecine, par la Société de chirurgie, par la Société de médecine publique, par les internes de la Charité, par ses anciens élèves, par l'Union des femmes de France, etc.

Trélat étant commandeur de la Légion d'honneur, les honneurs funèbres lui étaient rendus par un bataillon du 131e de ligne. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Moutard-Martin, président de l'Académie de médecine, M. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, M. Terrier, président de la Société de chirurgie, M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, représentant le ministre, M. Millard, médecin des hôpitaux, qui a soigné le défunt, M. Jules Ferry, son ami.

Derrière la famille venaient la plupart des professeurs de la Faculté, un grand nombre de membres de l'Académie de médecine, de la Société de chirurgie, et une foule de confrères et d'élèves.

Dans l'assistance, on remarquait un grand nombre d'hommes politiques depuis longtemps amis de la famille Trélat, M. Rouvier, ministre des Finances, M. Ribot, ministre des Affaires étrangères, M. Floquet, M. Magnin, gouverneur de la Banque de France, M. Spuller, le préfet de la Seine, le préfet de police, etc.

Sur la tombe, de nombreux discours ont été prononcés, par M. le professeur Tarnier, au nom de la Faculté de médecine, par M. Péan, au nom de l'Académie, par M. Terrier, au nom de la Société de chirurgie, par M. Napias, au nom de la Société de médecine publique, par M. Yungfleisch, au nom du Comité consultatif d'hygiène, par M. Segond, au nom de ses anciens élèves, par M. Elmiassan, au nom de la Société des médecins ottomans, par M. Jules Ferry, comme ami de la famille.

A l'Académie de médecine et à la Société de chirurgie, dont il a été président, la séance a été levée en signe de deuil. Trélat avait, en outre, été président de la Société de médecine publique ; il était membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique et du Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine ; il était officier de l'instruction publique et commandeur de la Légion d'honneur.

Il serait difficile d'apprécier en quelques lignes toute l'étendue de ses travaux. Trélat n'a jamais publié d'ouvrage de longue haleine, mais son activité s'est portée sur un grand nombre de points de la chirurgie ; rappelons surtout les autoplasties, en particulier celles de la voûte et du voile du palais ; il en était à sa 117e palatoplastie.

A. Ch.

CLINIQUE MEDICALE

Hôpital Saint-Louis. — M. le professeur Fournier.

Syphilis et mariage.

Messieurs,

Parmi les questions que soulève ce problème dont je vous ai déjà entretenu plusieurs fois, je traiterai aujourd'hui la suivante :

---

tout à fait fortuit et qui, au dire des prospectus, ne sont rien moins que les vestiges de thermes gigantesques qui ont dû s'élever là du temps de Julien l'Apostat.

Bien entendu d'ailleurs que, comme toute station qui se respecte, Puy-Tépide a eu ses baignoires honorées par d'illustres baigneurs : on cite une reine de France qui y recouvra en son temps la santé et la force de donner un dauphin à notre pays, d'autres personnes historiques y ont séjourné à diverses époques : vous trouverez leurs noms dans Bœdeker, dans Joanne et dans la plupart des *guides* bien informés.

Aujourd'hui encore, la liste des baigneurs contient chaque année les plus grands noms de la finance et de la politique ; et on y voit les plus jolies femmes du monde qui viennent y chercher avec la santé :

Des roses au visage et de la neige au sein
Ce qui n'est défendu par aucun médecin.

A l'exception d'un petit faubourg où les 3,500 autochtones se réfugient pendant l'hiver, la ville toute entière est constituée par un casino, avec un groupement d'hôtels luxueux tout autour, au seuil desquels stationnent, au départ et à l'arrivée de chaque train, des omnibus chargés de bagages ; et dont les fenêtres du rez-de-chaussée laissent entrevoir les tables blanches, toujours dressées, dans les grandes salles à manger d'où s'échappent, deux fois par jour, des tintements de cristal et des cliquetis de ruolz qu'on entend de loin dans le parc devenu solitaire.

Le reste du jour c'est, sous les arbres et dans les allées, un va et vient perpétuel, un tumulte joyeux, très réjouissant. Le matin, chacun se hâte vers l'établissement de bains ou vers les buvettes, affairé, pressé de se débarrasser de la corvée du traitement ; dans l'après-midi c'est la musique, — la musique perpétuelle, — les conversations animées, les rires et les gazouillements d'enfants, les éclats de voix des gens sérieux qui discutent, et les caquetages et commérages élégants, et les marivaudages du *flirt* : un joli bruit multiple, compliqué, une rumeur gaie et incessante, que recueille au passage le ruisseau des Cascatelles qui traverse le parc et qu'il emporte, et qu'il va répéter bien loin dans la vallée à toutes les fleurs des prairies, à tous les saules penchés curieusement sur ses rives.

Quand on veut s'éloigner un peu de tout ce bruit et qu'on suit la route qui conduit à Chalybe, on trouve, sur la gauche, avant que d'arriver, un long mur effrité, avec par-dessus, un débordement de branches sur le chemin ;

Mari syphilitique. Femme syphilitique et enceinte.

Je m'explique :

Un homme syphilitique s'est marié prématurément : il a contagionné sa femme, et celle-ci est devenue enceinte à la même époque. Quelle sera notre conduite? Ici toutes les difficultés sont réunies et la situation est grave. Le pronostic est surtout très sérieux pour l'enfant. Il est destiné à mourir avant de naître, ou à venir au monde moribond, ou à mourir peu de temps après sa naissance, ou enfin à vivre, mais à souffrir de la syphilis.

Cette situation, toute grave qu'elle est, n'est pas absolument désespérée, ni dans le présent, ni dans l'avenir. Dans l'avenir, si les parents suivent un traitement rationnel, des grossesses heureuses peuvent advenir. Dans le présent, l'enfant n'est pas fatalement condamné :

1° Parce que, grâce au traitement, vous pouvez, pas toujours, il est vrai, prévenir l'avortement. L'enfant sera syphilitique, il est vrai, mais enfin il sera viable.

2° Parce que, dans les cas les plus heureux, vous pouvez, grâce au traitement, avoir un enfant *sain*. Ceci est rare, mais n'est pas impossible. Une de mes clientes, contaminée par son mari, devient enceinte cinq mois après. Je la vois au deuxième mois de sa grossesse, porteuse d'accidents secondaires. L'enfant vint *sain*; il a maintenant 5 ans, et n'a jamais présenté d'accidents.

M. Langlebert a rapporté une observation semblable : il s'agit d'une femme qui, au troisième mois de sa grossesse, présentait une syphilis grave. M. Langlebert intervient par un traitement approprié : la grossesse suivit son cours et donna naissance à une fille bien portante : l'enfant a 2 ans actuellement, et n'a jamais eu de manifestations syphilitiques.

Venons donc aux *indications*. On soignera le mari, cela va sans dire.

Pour la femme, que faut-il faire?

Je n'hésite pas à répondre : *il faut la traiter*. Cette réponse, il y a encore trente ou quarante ans, eût paru une hérésie On se refusait à traiter les femmes syphilitiques dans le cours de la grossesse, et l'on en donnait les raisons suivantes :

1° Le mercure va déterminer des troubles gastriques, augmenter les vomissements auxquels la femme enceinte est déjà très sujette. Elle pourra tomber, du fait des accidents gastriques, dans un état grave;

2° Le mercure va anémier la femme enceinte et augmenter l hydrhémie qui existe déjà du fait de la grossesse;

3° Il va provoquer l'avortement.

Examinons ces divers points :

1° Il nous sera facile de donner le mercure de manière à éviter les troubles gastriques. Nous choisirons les formes qui répugnent le moins à l'estomac. Nous ne prescrirons ni la liqueur de Van Swieten, ni le sirop de Gibert, dont la saveur est fort désagréable. Nous choisirons un médicament plus facile à faire tolérer, le proto-iodure, et cela à une dose qui n'offense pas l'estomac, 0 gr. 03; 0 gr. 04; 0 gr. 05. S'il est bien toléré, nous élèverons progressivement les doses; on pourra, du reste, y joindre un peu d'opium, comme adjuvant; et prescrire conjointement le vin de gentiane, le *café* qui fait bien digérer le mercure.

Et d'ailleurs, si l'estomac est par trop rebelle, nous aurons toujours une ressource énorme : les frictions mercurielles, dont nous faisons ici un grand usage, et

---

puis, tout à coup, une vieille grille ajoure ce mur, et derrière on voit s'allonger, entre deux files de hêtres très vieux, une avenue herbue qui conduit à un petit château de la fin du XVIIIe siècle, dont les gens qui passaient là voyaient toujours les fenêtres closes jusqu'à ces dernières années.

C'est cette propriété qui appartenait à M. de Bonement et qu'il a laissée, avec une somme considérable, pour la création d'un sanatorium dont il avait, dans ses instructions écrites, fait pour ainsi dire tout le plan et indiqué le fonctionnement.

On y travaille activement depuis deux années. Il a été possible, derrière le petit château que deux ailes prolongent à droite et à gauche et qui, ainsi aggrandi, logera l'administration et les services généraux, de trouver, sur la grande pelouse qui coupe en deux le parc, un terrain d'assiette presque suffisant pour les constructions nouvelles. C'est à peine s'il a fallu détruire deux hectares de bois pour donner de l'air et rectifier les alignements.

Les constructions sont presque terminées; les ravalements sont achevés et la plupart des enduits; la menuiserie est là, prête à être posée; les peintres viendront ensuite et enfin les habitants.

Rien qu'à regarder la disposition des bâtiments on comprend que le sanatorium devra contenir trois catégories distinctes de pensionnaires et que c'est, proprement, trois établissements qui ont une administration commune. En effet, suivant le vœu du testateur, les deux pavillons qu'on trouve à droite et à gauche immédiatement après le bâtiment d'administration, sont réservés aux convalescents, hommes et femmes, que les administrations hospitalières du département voudront y envoyer. — Les deux pavillons qu'on trouve plus loin et qu'une galerie couverte relie à une construction centrale destinée aux bains et douches et à la piscine à eau courante, sont réservés pour les enfants lymphatiques ou scrofuleux qui pourraient y être hospitalisés de mai en octobre, pendant toute la durée de la saison. — Enfin, on trouve en arrière plan deux grandes constructions très légères qui ne seront ouvertes qu'en août et septembre et où les enfants affaiblis des écoles de Saint-Harmony et de Séruliac, c'est-à-dire des deux villes industrielles du département, seront reçus en trois séries pendant une période de vingt jours chacune.

Ces derniers bâtiments ne comprennent que de vastes réfectoires au rez-de-chaussée et des dortoirs au premier; les fenêtres y sont nombreuses et ouvertes tout le jour,

dont les accoucheurs allemands ont obtenu les meilleurs résultats.

2° L'anémie que produirait le mercure est une objection toute théorique, contre laquelle proteste l'expérience.

Ici où le mercure est donné systématiquement, nous n'avons jamais vu se produire cette anémie. On a dit, au contraire, à juste titre : « Le mercure est le fer de la vérole. »

3° Le mercure fait avorter. Laissons de côté le mercure employé professionnellement et qui, chez certaines ouvrières, a produit fréquemment l'avortement.

Il ne s'agit ici que du mercure à doses thérapeutiques.

On n'est pas embarrassé pour vous citer des cas et des chiffres : sur tant de femmes syphilitiques prenant du mercure, tant (et le chiffre est notable) ont avorté.

Mais, Messieurs, c'est là une faute de logique. Ce n'est pas le mercure qui les a fait avorter, c'est la syphilis.

Je le prouve :

1° Quantité de femmes syphilitiques avortent sans avoir jamais avalé un atome de mercure.

C'est ce qui arrive dans les syphilis ignorées et par conséquent non traitées : les avortements sont alors si fréquents qu'on peut dire qu'ils sont la règle.

2° Quantité de femmes syphilitiques, ayant fait une série d'avortements, n'arrivent à mener une grossesse à terme que si on les traite par le mercure.

Je dois dire d'ailleurs qu'à l'heure actuelle l'accord est fait sur ce point. J'ai pu m'assurer que tous nos accoucheurs des hôpitaux donnent le mercure en pareil cas.

Le traitement doit être administré d'une façon soutenue pendant tout le cours de la grossesse, avec quelques intervalles de repos.

Une question qui se lie intimement à la précédente doit maintenant nous occuper. Je veux vous parler d'un véritable devoir social qui s'impose au médecin, lequel doit être l'auxiliaire zélé de la prophylaxie publique.

L'enfant qui va naître de ce ménage syphilitique sera syphilitique presque à coup sûr. Or, l'enfant syphilitique est pour la vérole un puissant moyen de contagion.

Qu'arrivera-t-il si l'on confie cet enfant à une nourrice ?

A coup sûr, il la contaminera. Et maintenant, songez aux ricochets de contagion qui peuvent se produire, à ce que j'ai appelé des *cascades de contagion*. Cet enfant peut d'abord contagionner son entourage : grands parents, bonnes ; quant à la nourrice, elle est sujette à infecter son mari, son propre enfant, d'autres nourrissons auxquels elle donne accidentellement le sein, etc., etc.

J'en ai dans mes notes de nombreux exemples.

Un jeune homme contagionne sa femme qui accouche d'un enfant syphilitique. L'enfant contagionne la nourrice. Celle-ci contagionne son enfant ; puis un autre nourrisson auquel elle donne le sein par hasard ; et enfin son mari : total 4 contaminations.

Il y a des cas plus graves encore. Un enfant contagionne sa nourrice : celle-ci contagionne un autre nourrisson ; puis un troisième ; une amie de la nourrice donne un jour le sein à un de ces nourrissons et contracte la syphilis. Elle infecte à son tour un nourrisson. Total 5 contagions, et là-dessus 2 enfants succombent.

---

l'aération permanente est assurée pendant la nuit par deux grandes baies situées à chaque extrémité et vitrées de verre perforé. Les enfants des écoles joueront librement dans la partie du parc qui sera réservée à chaque pavillon, c'est-à-dire aux filles d'une part, et de l'autre aux garçons ; on leur fera faire des excursions dans la montagne d'où ils rapporteront des minerais et des plantes, des insectes et des coquilles terrestres, dont on fera des collections dans une grande pièce vacante au-dessus de la bibliothèque. Un petit laboratoire, tout à côté, permettra même d'empailler les oiseaux et les petits mammifères. Les enfants créeront ainsi, eux-mêmes, petit à petit, un musée départemental d'histoire naturelle et, tout en jouant, apprendront à connaître leur pays beaucoup mieux que la plupart des autres jeunes citoyens français. Ce sera un puissant attrait pour les promenades et les excursions dans la montagne que cette recherche d'échantillons minéraux, de papillons brillants, de lézards qu'il faudra poursuivre agilement sur les rochers, de fleurs qu'il faudra cueillir au sommet du Puy-Tépide et dans les fentes de granit du Pic-Tout-Nu. — Au reste, tout sera ainsi réglé par la volonté du testateur, qui a même demandé, si les ressources le permettent un jour, que le nombre des places, qui est actuellement fixé pour les enfants des écoles, soit doublé et que ce soit cette partie de l'établissement qui reçoive successivement tous les développements nécessaires.

— Il avait bien raison en cela, me disait récemment M. Nemo qui me faisait visiter les constructions presque achevées de ce sanatorium, car si on pouvait donner à cette partie tout le développement qu'elle mérite, nous n'aurions bientôt plus besoin de celle qui va recevoir les pauvres petits déformés par la scrofule et qu'on guérira là certainement, mais au prix souvent de quelles souffances et avec le souvenir indélébile des plus odieuses cicatrices. Hélas ! ajoutait le préfet avec une certaine tristesse, il y a encore tant de choses à faire !

— Comment, lui disais-je alors, vous osez vous plaindre ! Mais combien de départements sont pourvus comme le vôtre ? Combien en est-il qui aient rencontré des administrateurs aussi zélés, aussi ardents à réformer, aussi passionnés de progrès que celui-ci ? Y a-t-il quelque part des hôpitaux où les nécessités de l'hygiène soient plus obéies ? N'avez-vous pas eu ce bonheur de voir les libéralités affluer dans les coffres de l'assistance, et se trouve-t-il ailleurs des communes qui ont consenti si libéralement des sacrifices importants ?

Tron (de Lyon) rapporte qu'une nourrice infecte trois enfants, qui infectèrent chacun leurs mères. Les trois mères à leur tour infectèrent leurs maris. Total : 10 contaminations.

Il y a eu ainsi de véritables épidémies de syphilis importées dans des villages par un enfant syphilitique. Dans un cas cité, il y eut 25 contaminations.

Ces syphilis, à la campagne, sont presque toujours méconnues; d'où la gravité des cas. Aucun traitement n'intervient et les malades peuvent succomber, ou sont atteints d'accidents sérieux. En voici des exemples :

Un enfant contamine sa nourrice qui infecte son mari. Celui-ci ne se traite pas et est atteint d'une iritis grave : d'où perte d'un œil. La femme, à quelques années de distance, a une paralysie syphilitique, symptôme de syphilis cérébrale, et succombe.

Autre cas : une nourrice est contagionnée et infecte son enfant, qui n'est pas soigné; celui-ci meurt en quelques mois. Elle-même est prise d'une iritis grave, suivi de la perte d'un œil. Un an plus tard, elle accouche d'un enfant qui meurt à 2 mois.

C'est au médecin qui connaît ces dangers effroyables à faire tous ses efforts pour les prévenir. Pour cela, il n'y a dans l'espèce qu'un moyen : c'est que cet enfant, dangereux pour tout le monde, reste sous le toit natal et qu'il *soit nourri par sa mère*. Il faut, un peu avant l'accouchement avertir le mari, qui, en somme, peut parfaitement ignorer le danger : il faut lui faire toucher du doigt tout ce qui peut advenir, les dangers de contamination auxquels serait exposée une nourrice, et les conséquences graves qui pourraient en résulter : récrimination de celle-ci, scandale, procès peut-être. Tout cela peut être évité, lui direz-vous, en faisant nourrir l'enfant par sa mère. Si donc celle-ci en avait le désir, il faut l'y encourager. Sinon, il faut l'y amener par la persuasion.

Soyez persuadé que le mari, que vous aurez ainsi effrayé, secondera vos efforts.

Quelques objections vont peut-être vous venir à l'esprit. Si la mère est saine, ne va-t-elle pas être contagionnée par l'enfant? Si, au contraire, l'enfant est sain et la mère syphilitique, la mère ne contagionnera-t-elle pas le nourrisson?

Examinons en détail cette question. En définitive, il y a quatre situations possibles, et il est impossible d'en imaginer d'autres.

1° mère saine, enfant sain;
2° mère syphilitique, enfant syphilitique:
3° mère saine, enfant syphilitique;
4° mère syphilitique, enfant sain.

Dans le premier cas, pas de danger ni pour la mère ni pour l'enfant, puisque tous deux sont sains.

Dans le second, il en est de même : ces deux syphilitiques n'ont rien à craindre l'un de l'autre.

Le troisième cas, au contraire, mérite d'être étudié.

Cet enfant syphilitique ne va-t-il pas infecter cette mère saine? On pourrait le croire *a priori*. Mais, Messieurs, il n'en n'est rien. Vous vous souvenez peut-être de cette *loi de Baumès* que je vous ai plus d'une fois exposée : *Jamais on n'a vu un enfant syphilitique infecter sa mère*. C'est que cette mère, saine en apparence, est syphilitique au fond : *elle a une vérole latente*.

Eh bien, Messieurs, c'est la même chose dans le quatrième cas que nous avons à examiner. Ici encore la loi de Baumès trouve son application; *la mère syphilitique ne contagionne pas son enfant sain;* et cela, pour la même raison. Cet enfant, sain en apparence, est *syphilitique en puissance*.

— Eh non, sans doute, répondait le préfet ; je conviens que de bonnes choses ont été faites et même je vous dirai que ce qui a été réalisé dans les services communaux et départementaux a eu son contre-coup dans les œuvres privées ; il n'y a plus aujourd'hui un orphelinat qui ne soit en réalité une école ; j'y ai la main, et l'inspection du travail des enfants veille attentivement à ce que la loi du 19 mai 1874 y soit rigoureusement appliquée, il s'est fondé, à Beauséjour, un orphelinat privé de garçons à qui on enseigne avec succès la culture maraîchère ; les hospices du département envoient depuis déjà deux ans leurs infirmières faire un stage à l'école d'infirmières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Harmony ; les dames de la Vierge des Sept-Douleurs ont demandé à M. Terrail un programme de cours qu'elle font faire à leur noviciat, par l'un des jeunes médecins suppléants de l'hôpital, et j'aime à espérer que quelques autres congrégations voudront bien les imiter. Au reste, pour le dire en passant, l'enseignement qu'on fait aux infirmières à Saint-Harmony est surtout professionnel, c'est-à-dire essentiellement pratique ; on ne songe pas à leur donner de vagues notions de physiologie et de thérapeutique qui ne servent de guère, mais on leur montre à faire soigneusement l'antisepsie, à préparer les pièces de pansement qui sont faites ainsi toutes à l'hôpital même, lequel n'achète plus que les matières premières qui coûtent bien peu.

Il s'est fondé aussi à Saint-Harmony, continua le préfet, un comité de secours aux blessés militaires qui est rattaché à la belle association de l'*Union des femmes de France* ; toutes les dames de la ville en font actuellement partie et toutes les religions comme toutes les opinions s'y trouvent confondues. Les fondatrices ont compris qu'il y avait pour les femmes, pour les mères, un devoir patriotique à remplir en préparant, pendant la paix, les moyens de soigner et d'assister ceux qui défendent le drapeau aux jours du danger; on est patriote en Sambre-et-Loire et personne n'y craint le ridicule du chauvinisme. On m'a appris qu'un comité analogue, rattaché à une autre société de dames qui poursuit un même but patriotique, va être créé à Séruliac. C'est fort bien fait et il n'y a rien de plus fécond que cette concurrence et cette rivalité courtoise pour les bonnes œuvres. Dailleurs, il n'y a pas à craindre qu'il se fasse, dans la distribution de secours, des double emplois regrettables, car la plupart de nos sociétés d'assistance se communiquent aujourd'hui les listes de leurs assistés.

Et j'ajouterai, d'ailleurs, que ne fussions-nous pas rassurés dans ces derniers cas comme nous le sommes par l'expérience, notre conduite ne devrait pas varier. L'allaitement maternel s'imposerait quand même, car nous n'avons pas le droit de disposer de la santé d'autrui, et d'exposer une femme étrangère à une contamination presque certaine. En cas d'empêchement à l'allaitement maternel, il nous faudrait chercher un expédient, employer une femelle animale, une ânesse par exemple.

Messieurs, grâce à ces notions, il vous sera possible de remplir un véritable devoir social, celui de combattre la syphilis et de la circonscrire dans les limites du possible.

L. GREFFIER.

CLINIQUE CHIRURGICALE

HOPITAL DE LA CHARITÉ. SERVICE DE M TRÉLAT

Rupture du moyen adducteur

Par M. LYOT (1),

Ancien interne des hôpitaux.

Il s'agit d'un malade, L Emile, âgé de 40 ans domestique, entré le 28 décembre 1889, salle Ambroisé Paré, n° 18, dans le service du professeur Trélat.

L'accident est survenu 20 jours avant son entrée à l'hôpital, dans les conditions suivantes : il portait sur ses épaules un sac de 100 kilogs, lorsqu'il glissa sur un morceau de bois. Il se fendit la jambe gauche en arrière, et tomba en avant sur d'autres sacs. En même temps, il perçut une sensation de craquement en haut de la cuisse gauche. Il put se relever, et rentra, bien que péniblement, jusque chez lui.

Le lendemain, il remarquait à la partie supérieure de la cuisse une grosseur, à peu près de même volume qu'aujourd'hui. Elle était, dit-il, couverte de sillons bleuâtres ayant l'apparence de veines. Depuis cette époque, il a gardé le lit, n'éprouvant de douleurs que lorsqu'il fait des mouvements.

Actuellement, lorsqu'on examine le malade étendu sur un lit, les membres en résolution, c'est à peine si l'on voit une légère saillie à la partie la plus interne du triangle de Scarpa du côté gauche. Mais si l'on enjoint au malade de rapprocher les cuisses, on voit se produire aussitôt une tumeur saillante du volume d'un gros œuf de poule. Dans ces conditions cette tumeur est élastique, d'autant plus dure que le malade se contracte davantage : elle n atteint cependant pas tout à fait la consistance d'un muscle contracté. La peau glisse à sa surface, mais la tumeur elle-même n'offre qu'une très légère mobilité. Par son extrémité supérieure, elle s'efface dans une longueur de 3 centimètres en prenant exactement la forme et les insertions du moyen adducteur du côté opposé. Inférieurement elle se termine brusquement par une extrémité saillante, arrondie. En cherchant à apprécier les adducteurs par comparaison des deux côtés, on sent manifestement du côté malade qu'une gouttière déprimée a fait place au muscle moyen adducteur.

La tumeur n'offre aucune réductibilité, ni aucune impulsion dans la toux, mais elle disparaît en l'absence de contractions, et il ne reste plus à sa place qu'une masse molle et difficile à délimiter, douloureuse à la pression.

La faradisation directe détermine les mêmes phéno-

(1) Communication faite à la Société clinique de Paris.

— Voilà, dis-je à mon tour, de nouvelles raisons pour ne pas concevoir que vous songiez à vous plaindre. Que faut-il donc pour vous contenter ?

— Il faut, me dit alors M. Nemo, tant et tant de choses que je risquerais de vous importuner si je voulais seulement les énumérer. Mais tenez, en voici une entre autres : vous avez visité notre asile d'aliénés ; il s'est considérablement amélioré depuis dix ans et, grâce aux libéralités du Conseil général, il est devenu un établissement modèle. Le personnel y est à la hauteur de sa tâche, mais je ne suis pas assuré qu'il en sera toujours ainsi à cause du mode de recrutement des médecins des asiles. On a, depuis deux ans, décidé que dans l'avenir les médecins adjoints seraient recrutés au concours ; mais ce concours se fait par régions et il peut y avoir trop de candidats ici et trop peu ailleurs ; ne vaudrait-il pas mieux faire un concours unique pour toute la France ? Et non seulement pour les asiles, mais pour les quartiers d'aliénés des hospices que je voudrais voir pourvus de médecins ayant une même origine, un même mode d'avancement, et des droits égaux à ceux des médecins des asiles. On trouverait des candidats, n'en doutez pas, si on voulait augmenter raisonnablement la situation qui est faite aux médecins en chef ; et soyez assuré aussi que les médecins-adjoints y travailleraient s'ils savaient que l'avancement est à ce prix, si le choix primait pour une bonne part l'ancienneté. Ne serait-il pas possible d'exiger que, tous les deux ans au moins, les médecins adjoints produisissent un travail original qui, examiné à Paris, par un jury compétent de professeurs et de membres de l'Académie de médecine, donnerait droit, à huit ou dix lauréats chaque année, de faire, aux frais de l'Etat, un voyage d'étude à l'étranger ? Il faudrait pour cela un crédit annuel de 10 à 12 000 francs ; une misère, si l'on songe au but à atteindre. D'ailleurs, on ne saurait, à mon sens, trop entreprendre en faveur du personnel qui, à tous les degrés, s'occupe de l'Assistance publique : j'y vois un intérêt scientifique, et j'y vois aussi un intérêt politique. Non que je veuille, de parti pris, mêler la politique à la bienfaisance, mais si on vient à réfléchir qu'il y a en France 17,000 bureaux de bienfaisance, 1,500 hôpitaux ou hospices qui ont chacun sept membres dans leurs commissions administratives ; qu'il y a des commissions départementales et communales pour la protection du premier âge, et des commissions de surveillance pour les asiles d aliénés, et des médecins d'hôpitaux, et des médecins d'asiles, et des médecins inspecteurs, et des éco-

mènes que la contraction, mais à un degré un peu moindre.

Ajoutons que le sujet, bien qu'il se dise fort, a un système musculaire peu développé. Le système pileux est également très réduit. Il est habituellement bien portant, et on ne relève aucune maladie dans ses antécédents, si ce n'est des fièvres intermittentes à plusieurs reprises alors qu'il était soldat en Afrique.

Cette observation répond bien au type de la rupture musculaire telle que l'a décrite le professeur Farabœuf, aussi bien par son étiologie que par ses caractères cliniques.

Disons cependant qu'à un premier examen, surtout si l'on ne s'était pas enquis des commémoratifs, on aurait pu prendre la tumeur pour une hernie crurale : son pédicule, son durcissement lorsque le malade toussait, car alors il se contractait, sa disparition presque complète dans d'autres moments, rappelaient jusqu'à un certain point les apparences de la hernie ou de l'abcès froid en communication avec la cavité pelvienne ; mais, avec une analyse plus précise, en constatant que ses modifications d'aspect étaient dépendantes d'une façon absolue de la contraction ou du repos du muscle, le diagnostic s'imposait.

Les faits de rupture musculaire sont assez nombreux, celui que nous rapportons est identique comme siège et comme pathogénie à ceux que l'on a décrits chez les cavaliers, et notre observation vient à l'appui de l'opinion du professeur Farabœuf qui a démontré que dans la plupart des cas on se trouvait en présence non de hernie musculaire, mais de rupture musculaire.

BIBLIOGRAPHIE

Droit médical ou Code des médecins, par MM. Léchopié, avocat à la cour de Paris, et le Dr Floquet, médecin du Palais de Justice, licencié en droit ; avec préface de M. le professeur Brouardel. (Paris, O. Doin, place de l'Odéon, 8, et Marchal-Billard, place Dauphine, 27, éditeurs, 1890, 1 fort vol., 530 p., in 18.)

Ce livre est appelé à rendre les plus grands services aux docteurs en médecine et en chirurgie, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, vétérinaires et étudiants (français et étrangers) auxquels il s'adresse.

Il vient combler une regrettable lacune, car le droit médical n'avait encore été l'objet d'aucun traité, du moins spécial et complet comme l'est celui de MM. Léchopié et Floquet.

L'œuvre embrasse d'abord ce qui a trait à l'enseignement (Facultés de médecine, Facultés mixtes, Ecoles de plein exercice, Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie ; Ecoles supérieures de pharmacie ; Ecole de la Maternité ; Ecole d'application de médecine et de pharmacie militaires ; Ecole du service de santé militaire ; Ecoles de médecine navale ; Ecoles vétérinaires ; — Inscriptions ; Cours ; Travaux pratiques ; Stage, internat et externat des hôpitaux ; Examens ; Concours ; Formalités à remplir, Droits à payer ; Etudiants étrangers, etc..), puis ce qui concerne l'exercice même de la médecine, de la pharmacie et de l'art vétérinaire civils et militaires (Exercice légal et illégal, dentistes, auristes, magnétiseurs ; Syndicats professionnels ; Médecins des colonies ; Médecins militaires ; Médecins étrangers ; Certificats, Expertises ; Assurances sur la vie ; Droit de réquisition ; Déclaration des naissances

---

nomes, des commis, des infirmiers, etc. ; on constate qu'il y a là une véritable armée de plus de 200,000 hommes auxquels il serait sage de témoigner quelque intérêt — (je ne parle pas du million et demi de personnes qui profitent des œuvres d'assistance et je m'en tiens à celles qui ont charge d'administrer, surveiller ou soigner). Ne serait-ce pas sage d'avoir dans la main tout ce personnel, de le sentir en communauté d'esprit avec le gouvernement, et de lui prouver qu'on s'intéresse effectivement à l'œuvre sociale qu'il accomplit ? C'est pourquoi je voudrais qu'on fût un peu plus large de distinctions honorifiques pour ces gens, ou désintéressés ou mal rétribués, et que, pour ceux qu'on ne pourrait autrement récompenser, on pût avoir une médaille spéciale de l'assistance, analogue à celle des épidémies et se portant comme elle sur la poitrine au moyen d'un ruban aux couleurs nationales. Je voudrais que cette médaille eût du prix pour ceux à qui on la donnerait ; et pour cela qu'elle se trouvât sur la poitrine d'un grand philantrope comme Théophile Roussel, d'un grand médecin, d'un savant professeur comme il en est d'illustres dans notre pays, et qu'on la vît briller aussi sur la robe de l'infirmière, et sur la veste du plus modeste infirmier. — Je voudrais enfin que le Ministre de l'Intérieur pût disposer de fonds plus considérables pour subventions aux départements qui, trop pauvres pour tout faire par eux-mêmes, se montreraient cependant désireux de perfectionner leurs services d'assistance et de les élever au niveau des progrès scientifiques et des devoirs qu'impose l'humanité ! Je voudrais .. mais vous voyez, me dit en me quittant, M. Jacques Nemo, que mes exigences seraient difficiles à satisfaire.

Des personnes à qui je parlais, au retour de mon dernier voyage en Sambre-et-Loire, de ce qui avait été fait dans ce département en faveur des malheureux, ne m'écoutaient pas sans incrédulité ; un sourire septique, voire un peu moqueur, se montrait sur leurs lèvres. Les unes convenaient que déjà elles avaient ouï parler de conceptions utopiques analogues, mais croyaient difficilement qu'on eût sérieusement songé à les réaliser ; les autres allaient jusqu'à mettre en doute mes connaissances géographiques et montraient ainsi combien, parmi nos concitoyens, malgré les facilités chaque jour plus grandes des voyages, s'obstinent à vivre dans l'ombre du clocher natal. C'est en vain que Cock rivalise avec Lubin, c'est en vain que les compagnies de chemin de fer étudient de nouveaux tracés circulaires, quelques gens pensent encore que la

et décès ; Avortements ; Secret professionnel ; Responsabilité ; Honoraires ; Vente de clientèle ; Patente ; Incapacité de recevoir des libéralités ; Aliénés ; Protection de l'enfance ; Régime sanitaire ; Eaux minérales ; Substances vénéneuses ; Remèdes secrets ; Codex ; Académie de médecine ; Service de santé des armées de terre et de mer ; Infirmités qui exemptent du service ; Nouvelle législation militaire, etc...).

C'est donc bien un véritable Code absolument complet, comme l'indique l'énumération qui précède.

Il n'existe aucun autre ouvrage qui convienne ainsi, tout à la fois, aux *Etudiants* et aux *Praticiens* dont le livre de MM. Léchopié et Floquet, on peut le prédire à coup sûr, sera désormais le *vade mecum* indispensable.

Une première partie est consacrée aux explications et commentaires à l'appui desquels les auteurs citent soigneusement les milliers de décisions judiciaires rendues sur la matière, écartant sagement les phrases et les discussions oiseuses. La deuxième partie, qui complète et contrôle la première, reproduit, dans l'ordre logique des matières, le texte même des innombrables lois, ordonnances, décrets et règlements relatifs au même sujet, tous documents officiels que l'on ne saurait, sans danger, se dispenser d'avoir, à tout instant, sous la main, et que personne n'avait encore ainsi réunis.

On peut juger, par ce simple aperçu, de l'utilité de l'œuvre que la collaboration féconde de l'avocat et du médecin pouvait seule produire.

Comme le dit M. le professeur Brouardel, l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Paris, dans la préface qui ouvre, d'une façon si magistrale, le volume :

« Deux hommes ayant des compétences différentes se sont réunis ; l'un, médecin, habitué aux pratiques médicales, initié aux aspirations de notre corporation ; l'autre, imbu de la science du droit, maître en l'art de discerner le sens général des décisions judiciaires. ... Je suis convaincu, pour ma part, qu'ainsi leur travail sera plus fructueusement consulté par le corps médical. »

Concluons, comme le faisait récemment Me Demange, l'honorable vice-président de la Société de médecine légale de France : « Ce Livre était à faire, il est fait. »

F. L.

Les émotions dans l'état d'hypnotisme et l'action à distance des substances médicamenteuses et toxiques, par J. Luys, membre de l'Académie de médecine, médecin de la Charité, 260 p., 28 photogravures. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1890.

M. Luys a réuni dans ce volume le résultat de ses recherches qui ont d'abord eu pour point de départ la vérification des expériences publiées par MM. Bourru et Burot sur l'action des médicaments à distance chez des sujets hystériques. Ces recherches de contrôle ont porté sur un grand nombre de corps et à mesure que chacune de ces substances produisait sur l'expression et l'attitude du sujet des effets propres, la photographie enregistrait ces mouvements. Les corps en question produisent deux sortes d'action, ils mettent d'abord en jeu les facultés émotives, puis stimulent certaines fonctions de la vie nutritive : on observe ainsi des troubles de la circulation, du gonflement thyroïdien, des vomissements. On se rappelle que ces expériences, dont les résultats furent exposés en leur temps, par leur auteur, à l'Académie de médecine, provoquèrent de l'étonnement des uns, du scepticisme des autres, et que la Commission nommée pour examiner la valeur des faits avancés reconnut l'exactitude des expériences, mais resta sur la réserve en ce qui concernait les conclusions, Ce sont les pièces du procès que M. Luys a réunies dans ce volume.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur expose d'abord

---

civilisation ne s'étend guère au-delà d'Asnières ; et d'autres, plus audacieux, qui vont en Hollande et en Italie visiter des musées, et qui admirent de confiance la cathédrale de Cologne, ne connaissent pas le musée du Louvre et ignorent totalement qu'à Chartres, à Amiens, à Rouen, à deux heures de Paris, on trouve des monuments incomparables qui sont l'honneur de notre pays.

Ces gens-là ne visiteront jamais la cathédrale de Saint-Harmony qui est une des plus belles créations de l'architecture romane, ni aucun des autres monuments du département de Sambre-et-Loire. De là leur incrédulité.

Mais il faudra bien qu'ils se déclarent convaincus quelque jour, car on doit inaugurer prochainement le sanatorium de Puy-Tépide et il leur sera possible de s'y rendre s'ils veulent profiter des billets à prix réduits que les compagnies mettront à leur disposition. Dailleurs tous journaux de manqueront pas de parler des grandes réjouissances qui se préparent. Il y aura un concours de pompiers ou reluiront les casques les plus remarquables de France ; il y aura aussi une fête de gymnastique pour laquelle on imagine de nouveaux exercices d'ensemble ; déjà les pavois sont préparés et les illuminations attendent le moment d'éblouir le monde. Déjà plusieurs personnes préparent les discours qu'elles improviseront ce jour-là et le chef de la fanfare de Puy-Tépide a composé, tout exprès, un *pas redoublé* qui fera le désespoir de tous les autres orphéons. On compte sur la présence de deux ministres pour le moins...

Çà sera une belle fête ; — mais la date n'en est pas encore fixée.

Dr Henri Napias.

— FIN. —

les procédés techniques mis en usage pour obtenir des résultats comparables en prenant des garanties contre les causes d'erreur.

Le troisième chapitre a pour objet la méthode à suivre dans la conduite des expériences ; cette méthode est en effet subordonnée à la succession des divers états dans l'hypnotisme.

Les substances expérimentées déterminent certains états émotifs qui se présentent avec une régularité et des modalités bien définies. Cette symptomatologie fait l'objet du quatrième chapitre. Les mêmes régions émotives sont susceptibles de réagir sous l'influence de vibrations lumineuses déterminées telles que celles qu'on obtient par les verres colorés. M. Luys expose les résultats obtenus par cette dernière manière de faire dans le cinquième chapitre. Le dédoublement des régions émotives sous l'action de certaines substances, la transmission à distance des émotions d'un sujet hypnotisé à un autre sont étudiés ensuite. Dans le huitième chapitre, l'auteur rappelle les applications qu'on peut faire de cette méthode dans la thérapeutique des maladies mentales et nerveuses. Toutefois il recommande une extrême prudence dans l'emploi des substances actives, celles-ci pouvant développer à l'insu de l'expérimentateur des phénomènes d'une grande intensité que rien ne faisait prévoir. Dans la suite M. Luys expose dans leurs détails les conditions dans lesquelles ces expériences ont été faites et la nature des substances qui en ont fait l'objet. On jugera par l'énumération de ces chapitres de la nouveauté et de l'importance des faits qui sont exposés. Si ces idées n'ont pas été accueillies avec la faveur qu'attendait l'auteur, il faut surtout en accuser la singularité des expériences qui semblent toucher au merveilleux. On avouera cependant que cela ne suffit pas pour mettre en doute, sans les contrôler, les résultats d'un travail où la sincérité et la conviction de l'auteur éclatent à chaque ligne.

L. Jumon.

REVUE DE LA PRESSE

Laparotomie pour traumatismes abdominaux par P. Postempski. (*Bull. della R. Accad. Medic. di Roma.* Anno XV. Fasc. IV et V. 1889). — L'auteur rappelle les cas qu'il a présentés au Congrès de la Société italienne de chirurgie tenu cette année 1889 à Naples :

Splénotomie pour lacération de la rate avec des parois abdominales intactes.

Lacération intestinale également avec intégrité des téguments.

Plaie de l'abdomen avec sept blessures de l'intestin.

Plaie de l'abdomen avec hernie sous-cutanée de l'intestin grêle et péritonite commençante.

La dernière seule guérit. Le premier malade succomba à l'anémie aiguë inhérente à la lésion splénique ; le second et le troisième par péritonite septique.

Depuis il en a exécuté 15 autres qui se répartissent ainsi :

Plaies pénétrantes abdominales avec issue de l'épiploon, 5.

Plaies pénétrantes simples, 5.

Plaies pénétrantes avec plaies multiples de l'intestin et du mésentère, 4.

Plaies pénétrantes avec large blessure du foie, 1.

L'auteur rapporte ces observations que nous allons résumer brièvement :

Les cinq cas de plaies pénétrantes avec issue de l'épiploon ont guéri par première intention.

Il en a été de même des cinq cas de plaies pénétrantes simples.

Pour les plaies pénétrantes avec lésions de l'intestin et du mésentère, voici sommairement leur histoire :

1° Plaie de l'abdomen avec dix plaies de l'intestin grêle. Hémorragie cavitaire et extravasation du contenu intestinal. — Mort au bout de dix-huit heures.

2° Plaie avec hernie d'une anse d'intestin grêle et d'épiploon ; deux plaies de l'intestin grêle et une large plaie du mésentère. Hémorragie grave dans l'abdomen. — Mort au bout de seize heures.

3° Plaie avec hernie du côlon et de l'épiploon. Une large plaie du mésocôlon et du côlon descendant. Abondante hémorragie cavitaire. — Mort au bout de six jours.

4° Plaie avec hernie volumineuse de l'épiploon et d'une grande partie de l'intestin grêle qui présente 13 blessures. Enorme hémorragie cavitaire. Une partie de l'intestin grêle a décollé le péritoine et constitue la hernie pro-péritonéale ; l'autre partie de l'intestin blessé est dans l'abdomen ; on ne rencontre pas d'extravasation du contenu intestinal. — Guérison après formation d'une fistule stercorale qui a guéri spontanément.

Quant à la plaie pénétrante avec blessure du foie, elle a guéri par première intention.

L. G.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance du 1er avril 1890. — Présidence de M. Moutard-Martin.

La correspondance comprend : 1° des lettres de MM. Cadet de Gassicourt, Duguet et Kelsch, qui se portent candidats à la place déclarée vacante dans la section de pathologie médicale ; 2° des lettres de MM. Ch. Périer et Terrillon, qui se portent candidats à la place déclarée vacante dans la section de pathologie chirurgicale ; 3° un mémoire manuscrit de M le Dr Magnant, de Gondrecourt (Meuse), intitulé : De l'air surchauffé, sec et oxygéné, dans le traitement des maladies des organes respiratoires ; 4° un mémoire manuscrit de

M. le Dr Bidon (de Marseille) sur la coexistence de plusieurs phénomènes post-hémiplégiques chez un même sujet ; 5e une note de M. le Dr Gerbault, médecin-major de 1re classe, sur les vaccinations et revaccinations pratiquées au 101e régiment de ligne.

Mort de M. Trélat. — M. le Président annonce à l'Académie la perte considérable qu'elle vient de faire en la personne de M. Ulysse Trélat, membre de la section de pathologie chirurgicale, ancien président de l'Académie.

Sur l'invitation du président, M. Péan lit le discours qu'il a prononcé sur la tombe au nom de l'Académie (Approbation.

Élection. — L'Académie procède à l'élection de deux associés nationaux.

Pour la première place, sur 49 votants, majorité 25, M. Raimbert (de Châteaudun) est élu par 41 voix contre 4 donné à M. Diday (de Lyon), 1 à M. Mignot (de Chantelle), 1 à M. Rollet (de Lyon) et 2 bulletins blancs.

Pour la seconde place, sur 39 votants, majorité 20, M. Diday est élu par 37 voix, contre 1 donnée à M. Mignot et 1 bulletin blanc.

La séance est levée, en signe de deuil.

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

Séance du 26 mars 1890. — Présidence de M. Terrier.

Extirpation du larynx — M. Périer relate quatre cas d'extirpation du larynx pratiquée sans trachéotomie préalable. Le 1er appartient à Billroth (1874), le second à Von Bruns (1878), le troisième à Novaro (1883) et le quatrième à Loyd (1887); mais tous ces chirurgiens l'ont faite sans l'avoir résolue d'avance et dans le cours d'une opération.

Le premier malade mourut le quatrième jour ; le second au bout de neuf mois, on n'a pas de détails sur le troisième opéré et le quatrième mourut au bout de six jours.

Dans un seul cas, la trachée fut fixée à la peau et cette pratique n'est pas forcément, comme on l'a dit, une cause d'accidents graves. M. Périer croit que le mode opératoire qu'il a employé est bon et n'hésiterait pas à recommencer en pareilles circonstances.

M. Schwartz a retrouvé deux autres faits. L'un appartient à Dupont (de Lausanne), 1886. Le malade guérit et un an après n'avait pas de récidive ; l autre appartient à Hayes-Hagueneff 1887 qui suivit la manière de faire de M. Périer. Le malade mourut de mort subite le quatrième jour. En résumé sur 7 opérations sans trachéotomie préalable, il y a eu 5 décès rapides, tandis qu'on connaît une survie post-opératoire de huit ans, dans un cas de Hahn et de trois ans et demi dans un cas de Chiersch

La thyrotomie préventive permet d'examiner avec soin le siège des lésions et quand le cancer est unilatéral on peut faire ainsi une ablation partielle. Celle-ci est moins grave que l'extirpation totale. L'ablation partielle ne donne en effet que 32 0/0 de mortalité tandis que l'extirpation totale monte à 42 0/0. L'opération partielle n'expose pas à plus de récidive et M Schwartz a relevé trois interventions de ce genre avec des suviès de trois et quatre ans.

M. Chauvel trouve dans la thyrotomie l'écartement des deux moitiés du cartilage très difficile. Il a fait deux fois cette opération et a eu de la difficulté à voir les lésions intra-laryngées.

M. Schwartz pense qu'on peut en faisant une section suffisante, arriver à bien explorer la cavité du larynx.

M. Polaillon a pratiqué la thyrotomie pour un rétrécissement du larynx et a très bien vu les lésions laryngées.

M. Périer fait remarquer que, chez son malade, la tumeur arrivait jusqu'à la ligne médiane et qu'en faisant l'extirpation de la moitié du larynx on aurait laissé des prolongements au néoplasme.

M. Terrier estime que l'extirpation totale du larynx sans trachéotomie préalable est une bonne opération qui s'impose dans les cas où l'incision de la trachée a été faite trop haut, dans un point qui gène les manœuvres opératoires.

Il n'aime pas la canule de Trendelenburg à cause de la difficulté qu'on rencontre pour la nettoyer.

Séance du 2 avril 1890.

La séance est levée en signe de deuil à l'occasion de la mort du professeur Trélat. Rochard.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HOPITAUX.

Séance du 28 mars 1890. — Présidence de M. Dumontpallier.

La rubéole. — M. Chantemesse vient d'observer un type de rubéole sur un externe de son service. Ce jeune homme, que M. Chantemesse présente à la société, est âgé de vingt-trois ans et a toujours joui d'une bonne santé. Voici son observation résumée :

Le 17 mars. Malaise, peu de sommeil, un peu de fièvre. Le lendemain, même état; un peu de mal de gorge. — Le 19 mars. Coryza intense, angine, quelques frissons; engorgement de tous les ganglions lymphatiques et principalement de ceux du cou ; — 20 mars. Catarrhe nasal et pharyngé intense, larmoiement, douleurs rénales, un peu de fièvre ; — 21 mars. Même état Aux phénomènes précédents, il s'est joint de la diarrhée ; — 22 mars. Sixième jour de la maladie. Eruption de petites taches un peu surélevées dans la moitié gauche du front et un peu sur la joue correspondante, accompagnées de petits picotements. Diarrhée abondante. Le soir, l'éruption se répand sur toute la face ; démangeaisons vives. Grand malaise ; — 23 mars. L'éruption s'étend au cou et aux membres supérieurs. Yeux très injectés. Engorgement ganglionnaire du cou très marqué ; — 24 mars. L'éruption se généralise. Tache d'apparence morbilleuse. Ganglions très volumineux, visibles à l'œil nu. Pas de fièvre ; — 25 mars. Même état. Douleurs dans les petites jointures, analogues au rhumatisme scarlatin ; — 28 mars. L'éruption est encore visible. Les yeux et la gorge toujours un peu rouges. Adénopathies très diminuées. Quelques douleurs articulaires. Etat général meilleur. La toux persiste avec expectoration nummulaire.

L'éruption simulait celle de la rougeole avec angine rappelant celle de la scarlatine ; mais dès le troisième jour de la maladie l'adénopathie sur les régions latérales et postérieures du cou était très intense, tandis que l'éruption cutanée n'a apparu que le sixième jour. Celle-ci persistait encore sept jours après son apparition. Pas de desquamation apparente.

Parmi les phénomènes il faut citer, en outre de l'adénopathie, la disparition de la fièvre, d'ailleurs légère, dès que l'éruption s'est faite; la longue durée de cette éruption, le catarrhe prolongé des muqueuses et le rhumatisme comparable à celui que l'on voit survenir après la scarlatine.

M. Talamon trouve que M Juhel-Renoy n'a pas suffisamment insisté sur la fréquence des phénomènes d'irritation des muqueuses dans les cas de rubéole. L'angine est fréquente, le coryza, la conjonctivite et même la toux laryngée peuvent exister comme dans la rougeole.

L'angine est caractérisée par la rougeur du pharynx, du voile du palais, de la luette et des amygdales, mais cette rougeur diffère de celle de l'angine scarlatineuse. On ne peut donc faire, de l'absence de ces symptômes, un signe diagnostic avec la rougeole. De même, la rubéole diffère de la roséole idiopathique par le polymorphisme de son éruption, tandis que l'éruption de la roséole est une. D'autre part, l'éruption rubéolique est beaucoup moins fugace que l'éruption de la roséole, elle peut persister pendant sept à dix jours. L'éruption de la roséole apparaît d'emblée sur tout le corps, tandis que celle de la rubéole commence à la face et y reste localisée ; enfin, les manifestations catarrhales des muqueuses supérieures manquent dans la roséole de Trousseau.

Dans la rubéole, les manifestations muqueuses apparaissent en même temps que l'éruption, elles ne la précèdent pas de plusieurs jours comme dans la rougeole ; en outre, l'intensité des symptômes muqueux est proportionnelle à l'intensité de l'éruption.

M. Chantemesse. Chez mon malade, les manifestations muqueuses ont précédé de plusieurs jours l'apparition de l'éruption. On ne peut donc invoquer la coïncidence de date entre l'apparition des manifestations muqueuses et celle des phénomènes cutanés comme caractéristique de la rubéole.

M. Rendu a vu un fait analogue à ceux dont vient de parler M. Talamon. Ce n'est qu'au second jour de l'éruption qu'il a constaté une élévation thermique modérée.

M. Cadet de Gassicourt ne croit pas que l'élévation de la température soit un signe aussi important que le dit M. Rendu. Il a vu plusieurs cas de rougeole indéniable, dans lesquels il n'y avait aucune ascension thermique pendant la période prééruptive.

Troubles trophiques liés à l'hystérie et simulant ceux d'une névrite radiculaire du plexus brachial. — MM. Chantemesse et Vidal présentent un malade atteint d'asymétrie faciale par applatissement de la joue gauche et portant sur le membre supérieur gauche des troubles trophiques qui, à première vue, semblent caractéristiques d'une névrite radiculaire. M. Chantemesse développe les raisons qui lui permettent d'affirmer l'origine hystérique de ces phénomènes.

M. Ferrand et M. Joffroy, qui ont eu déjà l'occasion d'examiner ce malade, confirment le diagnostic de M. Chantemesse.

Délire avec agitation maniaque dans la grippe. — M. Joffroy rapporte un cas grave de délire avec agitation maniaque observée pendant la grippe, ayant duré deux semaines et s'étant terminé rapidement par la guérison. Au début, ce délire ressemblait beaucoup au délire typhique, et M. Joffroy pensait que cette ressemblance persisterait jusqu'au bout ; mais la fièvre disparut le dix-huitième jour de la maladie et avec elle le délire ; en quelques jours, la mémoire et l'intelligence revinrent dans toute leur intégrité et, trois semaines après cette grave maladie, le malade put reprendre toutes ses occupations habituelles.

Névralgie cervico brachiale avec atrophie musculaire dans la grippe. — M. Joffroy. Dans la dernière épidémie d'influenza, on a observé les névralgies les plus diverses. Chez deux malades, M. Joffroy a constaté, à la suite de névralgies cervico-brachiales, une atrophie musculaire évidente et des symptômes tels que l'existence d'une névrite était hors de doute. On peut admettre deux hypothèses, ou bien qu'il s'agit de névrites infectieuses comparables à celles qu'on observe dans diverses affections toxiques, ou bien qu'il existe une méningite spéciale produisant d'une part, par une action irritative sur les racines nerveuses, les douleurs si intenses de l'influenza, d'autre part, par une persistance plus marquée en certains points, une véritable névrite. Cette seconde hypothèse a été suggérée à M. Joffroy par des autopsies de sujets morts de pneumonie grippale et chez lesquels il avait trouvé des plaques de méningite cérébrale limitée.

De la grippe chez les enfants. — M. Sevestre. La grippe peut présenter des accidents d'ordre nerveux et en particulier des phénomènes d'apparence méningitique ; mais si la céphalalgie, le grincement des dents, le mâchonnement, le coma ou l'agitation, si la constipation et les vomissements peuvent faire penser à la méningite, par contre on devra tenir compte du mode de début et aussi des caractères de la fièvre qui ne sont pas du tout ceux de la méningite ordinaire.

Classification des formes de la variole. — M. Huchard. On peut classer les différentes formes de la variole de la manière suivante :

1° Les *varioloïdes*, caractérisées par l'atténuation de la fièvre suppurative ;

2° Les varioles *discrètes*, caractérisées par un nombre restreint de pustules à la face ;

3° Les varioles *cohérentes*, dans lesquelles les pustules sont pressées les unes contre les autres sans se confondre ;

3° bis Les varioles *confluentes*, dans lesquelles la confluence se fait dès le commencement de la période de l'éruption ;

5° Les varioles *hémorrhagiques d'emblée* ;

6° Les varioles *hémorrhagiques secondaires* ;

Cette classification permet de formuler les conclusions suivantes au point de vue du pronostic ;

Les varioles confluentes et hémorrhagiques d'emblée sont toujours mortelles.

Les varioles hémorrhagiques secondaires et cohérentes sont graves sans être toujours mortelles.

Les varioles discrètes peuvent devenir graves par certaines complications, mais elles guérissent le plus souvent.

Les varioloïdes guérissent toujours.

Ganglion sus-claviculaire et lymphangite pulmonaire dans un cas de cancer de la capsule surrénale. — M. Troisier présente des pièces anatomiques qui confirment ses précédentes communications sur la propagation du cancer par les voies lymphatiques. Il s'agit d'un cancer de la capsule surrénale gauche avec cancer secondaire du rein. Ce cancer s'est propagé à la chaîne ganglionnaire prévertébrale

brale et au canal thoracique. Il existait, en outre, une lymphangite pulmonaire généralisée, des noyaux cancéreux secondaires dans les poumons ; les ganglions bronchiques était dégénérés.

Le malade avait expectoré, quelques jours avant sa mort, un débris de ganglion cancéreux. On trouvait enfin chez lui un ganglion sus-claviculaire gauche.

La prochaine séance de la Société aura lieu le vendredi 11 avril.

SOCIÉTÉ CLINIQUE DE PARIS

Séance du 13 février 1890. — *Présidence de* M. Hallopeau.

La Société procède à l'élection d'un président en remplacement de M. le professeur Damaschino, décédé.

M. le professeur Hayem est élu.

M. Lejars lit un travail sur la gangrène totale de la verge par infiltration d'urine (Voir *France médicale*, n° 10, p. 146.)

M. Reynier. Je ne suis pas convaincu que, dans l'observation qui sert de base au travail de M. Lejars, l'infiltration d'urine ait joué le principal rôle dans la production de la gangrène. L'évacuation de l'urine était assurée, puisque M. Lejars avait laissé une sonde à demeure. De plus, ce n'est que le lendemain que l'uréthorragie s'est produite, tandis que la verge est devenue noire tout de suite après le cathétérisme. Je crois qu'on pourrait admettre une blessure du canal, un épanchement de sang déterminant une compression des tissus sous-jacents et la gangrène consécutive.

M. Lejars. La teinte de la verge n'était pas ecchymotique, mais vraiment noire, comme dans la gangrène.

M. Berger. Bien sûr, l'infiltration d'urine peut être cause de phlegmons gangréneux, mais le plus souvent il se produit à sa suite des abcès urineux dont le contenu septique versé dans les mailles du tissu érectile produit secondairement un phlegmon diffus gangréneux. D'autre part, je ferai remarquer que le tissu spongieux est le siège d'une certaine tension sanguine, qui s'oppose à la pénétration de l'urine. Je crois plutôt, dans le cas de M. Lejars, à une plaie septique de la verge avec phlegmon gangréneux consécutif. C'est bien là le mécanisme de la gangrène dans l'infiltration d'urine ; mais, encore une fois, il n'y a pas introduction profonde de l'urine dans le tissu spongieux

M. Feulard. Au point de vue de l'évolution et de l'étiologie, il n'y a pas en tout cas d'assimilation possible entre le fait de M. Lejars et les gangrènes foudroyantes des extrémités que nous observons en d'autres circonstances.

M. Comby communique un travail sur l'ulcération sublinguale en dehors de la coqueluche (V. *France méd.*, n° 8, p. 114.)

Les secrétaires des séances.
Girode, Besançon.

THÉRAPEUTIQUE

Du choix d'un ferrugineux en thérapeutique. — Au milieu d'une quantité innombrable de préparations ferrugineuses qui lui sont offertes, il est réellement difficile au médecin de s'orienter et de savoir sur laquelle il doit fixer son choix. Notre but, aujourd'hui, dans notre causerie thérapeutique, est de rechercher quelles sont les conditions que doit remplir une bonne préparation ferrugineuse.

Un premier point, absolument important et que nous faisons passer avant tout autre, c'est de présenter au malade un médicament facile à prendre ; souvent, les effets du traitement suivi sont, non pas annihilés, mais gravement compromis par la répugnance qu'éprouve le malade à ingérer sa pilule, son cachet, sa poudre, etc... suivant la forme sous laquelle on lui a prescrit son médicament ferrugineux.

La seconde condition à remplir sera d'administrer le fer de telle façon que son absorption soit rapide, pour qu'il ne séjourne pas longtemps dans les voies digestives où il ne peut que causer, par sa présence, des irritations qui, renouvelées une ou deux fois par jour, rendent le traitement impossible ou, tout au moins, inutile.

Sur le premier point, il serait intéressant d'énumérer les inconvénients inhérents à certaines formes médicamenteuses telles que : les pilules qui, quelquefois, sont tellement dures qu'elles traversent le tube intestinal en entier, sans avoir subi le moindre ramollissement, et qui, d'autres fois, grâce à l'humidité, ont subi un commencement d'altération avant d'être ingérées ; les cachets qui subissent, eux aussi, les effets de l'état hygrométrique de l'atmosphère, se décollent et se ramollissent, entraînant ainsi l'altération du médicament ; les poudres qui s'agrègent et forment souvent un bloc dont les propriétés thérapeutiques sont tout au moins douteuses ; ces observations, si intéressantes qu'elles soient, nous entraîneraient trop loin, et nous nous contenterons de signaler la forme médicamenteuse qui paraît obvier aux inconvénients nombreux dont nous venons d'énumérer une partie, nous voulons parler de celle qui consiste à présenter au malade le médicament par excellence des anémies, sous l'aspect d'une liqueur sucrée, légèrement alcoolique.

Au point de vue de l'assimilation rapide, il suffit, pour remplir les conditions désirables, de s'inspirer des travaux de quelques savants thérapeutistes et de leurs nombreuses observations. Gubler, depuis longtemps, avait posé en principe que le fer n'agissait qu'uni à des principes protéiques, et il ajoutait que l'albumine lui paraissait à cet égard jouir de propriétés particulières. C'est, d'ailleurs, dans son service de l'hôpital Beaujon qu'eurent lieu les premiers essais de traitement de l'anémie par le fer uni et combiné à l'albumine. Les succès ont à cette époque entièrement

couronné ces essais et ces expériences cliniques ont permis à ce maître de dire que l'albuminate de fer était le plus assimilable de tous les ferrugineux.

Se plaçant à ce double point de vue de la nécessité de présenter au malade un fer sous une forme agréable et en même temps de mettre à la disposition du médecin un médicament très assimilable, M. Laprade, s'inspirant des observations de M. le professeur Gubler, a préparé la Liqueur Laprade à l'albuminate de fer qui répond absolument aux indications, et, jusqu'alors, tous ceux de nos confrères qui, dans des cas où ils n'avaient rien obtenu des autres préparations ferrugineuses, ont eu recours à ce médicament, en ont retiré pratiquement les avantages que sa composition physiologique faisait théoriquement entrevoir.

La liqueur Laprade se prescrit à la dose d'une cuillerée à bouche à chaque repas.

Dr Thiebault.

MEMENTO PRATIQUE

Traitement des métrorrhagies par les injections sous-cutanées de chlorhydrate d'hydrastinine. — L'hydrastinine, qui est le produit de l'oxydation de l'hydrastine, un des alcaloïdes de l'*hydrastis canadensis*, forme avec l'acide chlorhydrique un sel très soluble dans l'eau.

M. le Dr Edmond Falk (de Berlin) a eu l'occasion de traiter vingt-six femmes atteintes de métrorrahagies par les injections sous-cutanées de chlorhydrate d'hydrastinine et il a obtenu des résultats très satisfaisants, bien que les malades fréquentassent la policlinique et que le facteur repos fût ainsi exclu du traitement.

On se sert d'une solution au dixième (chlorydrate d'hydrastinine 1 gramme, eau distillée 10 grammes) ; ce qui donne 0.10 centigrammes de substance active par seringue, ou 0.05 centigrammes par demi-seringue.

Voici comment il faut instituer le traitement :

Les injections doivent être commencées six à huit jours avant les règles ; on injecte chaque jour une demi-seringue de la solution ; mais, durant les ménorrhagies, une seringue entière. Si les règles surviennent à des époques irrégulières, il faut faire tous les deux jours, ou deux ou trois fois par semaine, une injection d'une demi-seringue de la solution. La dose moyenne, par mois et par malade, ne dépasse pas 1 gramme de chlorhydrate d'hydrastinine.

Ces injections ne sont pas douloureuses et ne donnent jamais lieu à des abcès ; cependant, il peut survenir, au point de la piqûre, un peu d'empâtement, qui disparaît au bout de quelques jours.

Alimentation mixte des nouveau-nés. — Que doit conseiller le médecin aux mères de famille qui désirent allaiter leur enfant, mais ne le peuvent pas à cause d'une sécrétion lactée insuffisante, et dont la situation de fortune ne permet pas de supporter les frais, soit d'une nourrice dans la maison, soit d'une nourrice habitant la même localité ou une localité voisine ?

Dans ces conditions, il doit recommander l'alimentation mixte, c'est-à-dire l'allaitement au sein aidé d'un autre aliment, car elle peut donner de bons résultats.

Voici comment se pratique l'allaitement mixte à la Maternité de Paris, sous la direction de Mme Henry, sage-femme en chef de cet hôpital.

De jour et de nuit.

8 heures : tetée au sein.
11 — : tetée au sein.
1 — : lait ou coupage donné au verre ou à la cuiller.
3 — : tetée au sein.
5 — : lait ou coupage.

Le lait doit toujours être bouilli, soit à l'air libre, soit de préférence dans la marmite américaine.

Le coupage se fait généralement avec parties égales de lait et d'eau distillée ou bouillie contenant 3 0/0 de suere de lait ou de sucre de canne.

S'il survient de la diarrhée, Mme Henry prescrit le mélange dont nous donnons ci-dessous la formule :

Rhum..... 3 cuillerées à café.
Eau..... 1 grand verre.

Mêlez. — A prendre : 3 ou 4 cuillerées à café dans les 24 heures.

Naphtol β..... 0 gr. 05 c.
Eau..... 250 gram.

F. S. A. — A prendre : 2 ou 3 cuillerées à café dans les 24 heures.

(*Semaine médicale.*)

Pilules purgatives.

Scamonée..... 0 gr. 75 centigr.
Extrait de rhubarbe..... 0 gr. 50 —
Calomel..... 0 gr. 10 —

F. S. A. 5 pilules.

Prendre une pilule toutes les heures. Ces pilules sont excellentes pour faire sécréter la bile.

Nouvelles indications sur le traitement de la blennorrhagie — Jullien. — Si la maladie est à son début, l'indication d'un traitement abortif reste ce qu'elle a toujours été : au moyen de la seringue de Langlebert à jet rétrograde, donner une injection :

Nitrate d'argent..... 1 gramme.
Eau distillée..... 30 —

Si l'écoulement est bien établi, on prescrira une des injections suivantes :

1° Sublimé corrosif..... 0 gr. 03
Eau distillée..... 150 grammes.
2° Salicylate de mercure..... 0 gr. 06

Bicarbonate de soude.....	1	gramme.
Eau distillée.....	150	—
3° Résorcine.....	3	—
Eau distillée.....	150	—
4° Créoline.....	1 gr.	50
Eau distillée.....	150	grammes.
5° Pyridine.....	0 gr.	50
Eau distillée.....	150	grammes.

A renouveler souvent, toutes les deux heures si c'est possible et notamment après chaque mixtion. Elles sont plus actives si leur température a été portée au voisinage de 40°.

C'est lorsqu'il n'existe plus de douleur que l'on peut prescrire avec le plus de succès les balsamiques. Aucune préparation n'est supérieure à l'opiat :

Cubèbe fraîchement pulvérisé.	80	grammes.
Copahu.....	40	—
Essence de menthe.....	q. q.	gouttes.

Trois fois par jour, en se mettant à table, en prendre dans l'hostie mouillée, gros comme une muscade.

Si le mieux définitif tarde à se montrer, c'est en variant les préparations, en rendant plus durable leur action, grâce surtout aux poudres tenues en suspension, qu'on agira avec le plus d'efficacité. Voici deux bonnes formules :

1° Salicylate de bismuth, de..	5 à 10	grammes.
Vaseline liquide.....	150	—
Sulfate de quinine.....	1	—
Sous-nitrate de bismuth.....	5	—
Gomme.....	10	—
Glycérine.....	30	—
Eau de rose.....	120	—
2° Salicylate de bismuth, de. ..	5 à 10	—
Résorcine.....	3	—
Iodol.....	1	—
Vaseline liquide.....	150	—

Il suffit de pratiquer les injections au coucher et au réveil.

Quelques formules pour l'emploi de la lithine contre la diathèse goutteuse. On sait que la lithine agit par ses propriétés diurétiques et dissolvantes. A son carbonate et à son hydrate en nature on substitue avantageusement les préparations concentrées d'iodure de lithium et le benzoate de lithine.

1° *Pilules d'iodure de lithium.* — En voici la formule :

Iodure de lithium.....	0 25	centigram.
Extrait de gentiane.....		
Poudre de gentiane.....	aa q. s.	

Pour une pilule. Trois à quatre par jour.

Potion à l'iodure de lithium.

Iodure de lithium.....	6	grammes.
Sirop d'écorce d'oranges amères..	200	—

Chaque cuillerée à bouche contient 0,50 centigrammes de substance active. Dose : deux à trois grandes cuillerées par jour.

3° *Cachets de benzoate de lithine.* — On les formule à raison de 20 centigrammes de substance active par cachet et à la dose quotidienne de quatre à huit cachets.

Pilules au benzoate de soude et à la lithine. — M. Huchard les formule ainsi contre la goutte avec tendances à la néphrite chronique :

Extrait de stigmates de maïs	6	grammes.
Benzoate de soude.....	3	—
Carbonate de lithine	3	—
Huile essentielle d'anis.....	III	gouttes.

F. s. a. pour 50 pilules.

Prendre quotidiennement deux pilules au commencement de chaque repas, durant vingt jours chaque mois. Continuer le traitement pendant trois années.

Il faut remarquer la nécessité de combiner l'emploi de ces médicaments avec l'usage des eaux minérales alcalines.

(*Mercredi médical.*)

Traitement de l'eczéma. — Voici les moyens thérapeutiques employés par Veiel, médecin allemand cité par les *Annales de Dermatologie* :

Il faut tenir grand compte de la période de l'affection ; dans l'eczéma aigu, on évitera tous les remèdes irritants, les savons. Pour atténuer les sensations de brûlure et de prurit dans l'eczéma aigu non encore sécrétant, l'auteur recommande la colle de zinc d'Unna,

Oxyde de zinc.....	15	grammes
Gélatine.....	15	—
Glycérine.....	25	—
Eau distillée.....	45	—

que l'on réchauffe au bain-marie et que l'on applique au pinceau. Au bout de plusieurs jours on lave avec de l'eau tiède. Dans l'eczéma humide, lavage des parties malades une fois par jour, et puis on applique de nouveau la colle. Dans l'eczéma généralisé, si la colle n'est pas tolérée, on poudre à l'amidon additionné de 2 p. 100 de camphre, en cas de prurit intense. En cas d'insuccès, on fait des lotions avec :

Liqueur d'acétate d'alumine.	10	gram.
Borax.....	3 gr. 50	centigr.
Acide salicylique.....	0 — 30	—
Eau distillée.....	170	—
Glycérine.....	30	—

Contre les eczémas étendus très humides, on emploiera les emplâtres et les pâtes ; si l'éruption est sèche et en desquamation, une pommade au tannin à 5 p. 100. Dans l'eczéma chronique, on fait tout d'abord tomber les croûtes et les squames avec du savon mou, des bains ou de l'huile.

Une addition de 1 à 2 p. 100 d'ichthyol a aussi une action très favorable dans ces cas. Dans l'eczéma squameux, la pâte de Lassar, est indiquée ou le goudron sous forme alcoolique :

Poix liquide	1 gramme.
Alcool	3 —

ou additionné à l'une des pommades ci-dessus, de 1 à 2 p. 100. L'emploi du goudron est contre-indiqué dans les régions velues, il y provoque facilement des inflammations sycosiformes.

Du régime alimentaire des brightiques. I. Régime classique. — Les *prescriptions climatériques* consistent à éviter l'humidité et les brusques changements de température.

Comme *prescriptions diététiques*, éviter les mets épicés ou irritants, supprimer les œufs, suivre le régime lacté intégral ou mixte, proscrire le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs et même la bière.

II. Régime de Sénator. — Il consiste à autoriser les viandes blanches et la viande de porc ; à défendre les viandes rouges et à conseiller les aliments féculents et herbacés, les graisses et le lait. Sénator permet pour boisson l'usage du vin coupé d'eau.

III. Régime de Semmola. — Il consiste dans l'observation des prescriptions précédentes et dans l'usage, comme boisson, à ingérer dans les vingt-quatre heures, de la solution ainsi formulée :

P. Iodure de potassium	1	gramme.
Phosphate de soude	2	—
Chlorure de sodium	5 à 6	—
Eau	1000	—

F. s. a.

IV. Régime de Bamberger. — Il consiste à compléter l'alimentation lactée par l'usage des toniques et des ferrugineux. Il recommande les préparations suivantes :

1° *Pilules de perchlorure de fer.* — Ces pilules sont administrées à la dose de trois à six par jour en deux ou trois prises. Elles contiennent chacune :

P. Perchlorure de fer	2	centigrammes.
Menyanthe pulvérisée	5	—
Extrait de taxacum	q. s.	

2° *Pilules de sulfate de fer.* — M. Bamberger les formule ainsi d'après Wiethe :

P. Sulfate de fer, Bicarbonate de soude	âà 5	grammes.
Extrait de pissenlit	q. s.	

F. s. a. 60 pilules. Six par jour, trois le matin et trois le soir.

3° *Potion à l'écorce de quinquina.* — Il prescrit aussi une infusion de quinquina obtenue avec :

Ecorce de quinquina gris concassé. 20 gram.

que l'on fait infuser pendant une demi-heure dans :

Eau bouillante. 200 gram.

et que l'on édulcore avec :

Sirop d'ecorces d'oranges amères. 20 gram.

D'après Wiethe, cette potion s'administre à raison d'une cuillerée à bouche de deux en deux heures. (*Revue générale de clinique et de thérapeutique.*)

NOUVELLES

Hôpitaux de Paris. — MUTATIONS DANS LES SERVICES DE CHIRURGIE. — Par suite du passage de M. Duplay à la Pitié, et de la création d'un nouveau service de maladies des voies urinaires à l'hôpital Necker :

M. Le Dentu passe de Saint-Louis à Beaujon, M. Marchand de Saint-Antoine à Saint-Louis, M. Blum de Tenon à Sain-Antoine, M. Reynier d'Ivry à Tenon, M. Segond de Bicêtre à la Maison de santé, M. Horteloup de la Maison de santé à Necker.

M. Quenu, chirurgien du Bureau central, devient chirurgien de Bicêtre, et M. Nélaton, chirurgien de l'hospice d'Ivry.

MUTATIONS DANS LES SERVICES DE MÉDECINE. — M. Constantin Paul passe à la Charité ; M. Raymond à Lariboisière ; M. Brissaud à Saint-Antoine ; M. Faisans à Tenon ; M. Talamon à Sainte Périne ; M. Ballet du Bureau central à Larochefoucauld.

INSTALLATION D'UN LABORATOIRE POUR LA CHAIRE DE CLINIQUE CHIRURGICALE DE L'HOTEL-DIEU. — Le Conseil municipal, dans sa séance du 28 mars, a émis un avis favorable à l'installation d'un laboratoire pour la chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu.

Ce projet a été préparé en conformité d'une demande de M. le doyen de la Faculté de médecine et d'après les indications de M. le professeur Verneuil, qui a succédé à M. le professeur Richet dans cette chaire.

La dépense, tous frais compris, ne sera que de 7,182 fr.

L'Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris tiendra sa séance annuelle sous la présidence de M. le professeur Hardy, le samedi 12 avril, à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Assistance publique, avenue Victoria.

Ecole d'anthropologie. — M. Léon Donnat a déposé sur le bureau du Conseil général de la Seine (séance du 31 mars) une demande de M. Gavarret, inspecteur général des Facultés de médecine de France, directeur de l'Ecole d'anthropologie. M. Gavarret rappelle que le Conseil général de la Seine attribue une subvention de 6,000 francs à l'école, sous le nom d'institut anthropologique.

Depuis le 22 mai dernier, l'école est légalement reconnue comme établissement d'utilité publique. M. Gavarret demande que la subvention inscrite au budget le soit dès lors sous la rubrique : « Ecole d'anthropologie ».

Cette proposition est renvoyée à l'Administration.

Service de santé de la marine. — Au conseil des ministres tenu mardi matin, le ministre de la marine a fait signer un décret attribuant aux directeurs du service de santé l'administration et le service des hôpitaux de la marine.

Prix. — La Commission chargée par le ministre de l'Instruction publique d'ouvrir un concours destiné à récompenser les meilleurs travaux pratiques relatifs à l'établissement de jeux gymnastiques et athlétiques, notamment dans les

écoles primaires, vient de décerner un prix de 1,500 francs, à M. le Dr Fernand Lagrange, de Bordeaux.

De son côté la Société d'assistance publique pour les aveugles vient de décerner un prix de 300 francs, à M. le Dr H. Fabre pour son mémoire sur les jeux actifs à introduire et à encourager dans les écoles d'aveugles.

Legs. — M. le Dr Gendrin, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, récemment décédé, a légué à l'Assistance publique une somme de 20,000 francs.

Mme Emilie Chambre, veuve Chériot, a également légué à l'Institut Pasteur une partie de sa fortune, à charge de servir une rente à une tierce personne.

La fièvre typhoïde à Lorient. — Sur l'ordre du ministre de la guerre, le Dr Dujardin-Beaumetz, directeur du service de santé militaire, s'est rendu à Lorient où les troupes de terre et de mer sont constamment victimes de la fièvre typhoïde.

Dès le retour à Paris de M. Dujardin-Beaumetz, le ministre a immédiatement provoqué des instructions pour l'assainissement des casernes et le changement complet du système actuellement en usage pour l'adduction et la distribution des eaux.

La lèpre en Nouvelle-Calédonie. — Une épidémie de lèpre sévit depuis deux ans en Nouvelle-Calédonie et fait d'assez grands ravages dans la population canaque. Des léproseries existent et toutes les mesures sont prises pour isoler les malades. Aucun Européen ne paraît avoir encore été atteint par le fléau.

La statue de Broca érigée sur le terre-plein à la jonction du boulevard St-Germain et l'Ecole de médecine va être déplacée par suite du prolongement du boulevard Saint-André. Cette statue sera transférée dans une des cours de l'Ecole de médecine.

Médecins-sénateurs. — Le Dr Lafont, de Bayonne, a été désigné comme candidat à l'élection pour le Sénat qui doit avoir lieu le 13 avril.

— M. le Dr Taulier, conseiller d'arrondissement d'Avignon est candidat à l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu prochainement dans le département de Vaucluse pour remplacer M. le Dr Naquet, élu député du Ve arrondissement de Paris.

La Société d'otologie et de laryngologie se réunira le vendredi 23 mai (huit heures du soir, palais des Sociétés savantes, rue des Poitevins). Envoyer au Secrétaire, avant le 10 mai, le titre des communications.

Société de médecine pratique de Paris. — Le Dr Léon Petit fera le mercredi 9 avril, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, une conférence sur les médecins de Molière, avec projections à la lumière électrique.

Le Banquet de l'internat aura lieu le samedi 12 avril à 7 heures 1/2, salle Kriegelstein, rue Charras, derrière l'Opéra. Adresser les adhésions avant le 10 avril au Dr Tillot, 48, rue Fontaine-St-Georges.

Le Banquet de la Société de médecine publique aura lieu le mercredi 10 avril à 7 heures à l'Hôtel Continental. Prix de la cotisation : 20 fr. Adresser les adhésions à M. le Dr Thévenot, 44, rue de Londres, ou à M. le Dr Philbert, 34, boulevard Beaumarchais.

Nécrologie. — M. Lesueur, officier de santé à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure) décédé à l'âge de 77 ans. — Le Dr Wertheim (de Paris). — Le Dr Champenois (Paul-Athanase), ancien médecin inspecteur des armées, commandeur de la Légion d'honneur, décédé le 1er avril.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Leçons sur deux cas d'hygiène provoquée par une maladie aiguë, par le professeur Grasset, recueillies et publiées par le Dr G. Rauzier, chef de clinique médicale. Br. in-8 de 54 pages. — Montpellier, Camille Coulet, libraire-éditeur.

Leçons sur la grippe de l'hiver 1889-90, par le professeur J. Grasset, recueillies et publiées par le Dr G. Rauzier, chef de clinique médicale. Br. in-8° de 98 pages. — Montpellier, Camille Coulet, libraire éditeur.

Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique, directeur-docteur Jules Rochard. Livre 2, fascicule 8, chapitre 1er : Aliments, par M. Gabriel Pouchet ; chapitre 2 : Eaux potables, par M. Armand Gautier, 1 vol, in-8, 3 fr. 50. — Lecrosnier et Babé, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine.

Annales de médecine et de chirurgie, publiées par le cercle d'études médicales de Bruxelles. In-8 de 96 pages. — Bruxelles, Henri Lamertin, libraire-éditeur, 1890.

Bulletin de la mortalité *du 23 au 29 mars* 1890. — Fièvre typhoïde, 6. — Variole, 2. — Rougeole, 41. — Scarlatine, 8. — Coqueluche, 10. — Diphtérie, Croup, 43. — Phthisie pulmonaire, 210. — Autres tuberculoses, 29. — Tumeurs cancéreuses et autres, 51.

Méningite, 44. — Congestion et hémorrhagie cérébrales, 36. — Paralysie, 10. — Ramollissement cérébral, 6. — Maladies organiques du cœur, 58.

Bronchite aiguë et chronique, 87. — Broncho-pneumonie et pneumonie, 118.

Gastro-entérite : Sein, biberon et autres, 71.

Fièvre et péritonite puerpérales, 4. — Autres affections puerpérales, 2.

Débilité congénitale, 25. — Sénilité, 34. — Suicides et autres morts violentes, 23. — Autres causes de mort, 206. — Causes inconnues, 13.

Nombre absolu de la semaine : 1167. — Résultat de la semaine précédente : 1106.

DYSPEPSIES. — *Vin de Chassaing.* — Pepsine et Diastase.
ALIMENT DES ENFANTS. — Phosphatine Falières.
CONSTIPATION. — Poudre laxative de Vichy.

L'ELIXIR ET PILULES GREZ chlorhydro-pepsiques (amers et ferments digestifs). — Dyspepsies, anorexie, vomissements de la grossesse.

SACCHAROLÉ de quinquina VIGIER. 1 cuillerée à café au repas

LIQUEUR DE LAPRADE à l'albuminate de fer, le plus assimilable des ferrugineux, spécifique des troubles de la menstruation, etc.

MAGNÉSIE ROY, sel de magnésie alcalin soluble.

Le Gérant : A. Chevallereau.

Paris. — A. Parent, imprim. de la Faculté de médecine
A. Davy, successeur, 52, rue Madame.